

Montpellier, le 7 février 2014

la directrice académique des services
de l'éducation nationale
Directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les Instituteurs et Professeurs des écoles
du département de l'HERAULT

Pour Attribution

Mesdames et Messieurs
Les Inspecteurs de l'Education Nationale
Pour Information

académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault

éducation
nationale

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de l'HERAULT

Direction des ressources
humaines

Service
Commun des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-Charrondière

Fax :
04..30.63.65.91

Courriel
ce.ia34sdp@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : Appel à candidatures sur les postes d'enseignant de classe d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans

Réf : circulaire ministérielle n° 2012-202 du 18-12-2012. B.O. n° 3 du 15 janvier 2013

PJ : **Annexe 1** : fiche de candidature

Annexe 2 : fiche de poste

Annexe 3 : Localisation des postes

La présente note a pour objet de lancer l'**appel à candidatures relatif aux postes d'enseignants de classe de scolarisation des enfants de moins de trois ans**, de présenter les objectifs de cette scolarisation, la procédure et le calendrier des opérations.

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'école.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque pour des raisons sociales, culturelles, ou linguistiques, sa famille est éloignée de l'école.

Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales Elle nécessite un projet particulier, inscrit dans le projet d'école.

Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé afin de pourvoir les postes d'enseignants des classes de scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Pour toute information relative à l'organisation, modalités d'accueil, accueil et place des parents, travail en partenariat avec les services petite enfance, de la classe de scolarisation des enfants de moins de trois ans, les personnes intéressées sont invitées à consulter la circulaire ministérielle publiée au BOEN du 15 janvier 2013 et relative à la mise en place de la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

1) PROCEDURE

-Les candidats sollicitant une affectation sur l'une des classes de scolarisation des enfants de moins de trois ans :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la fiche de candidature jointe à la présente note accompagnée :

-d'une lettre de motivations,

-d'un curriculum vitae,

-de la copie du dernier rapport d'inspection.

-Ils transmettent ce dossier par la voie hiérarchique, revêtu de l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription, au Service commun des personnels enseignants (SCPE) 1^{er} degré au plus tard le 24 février 2014.

-Les candidats sont par la suite convoqués devant une commission départementale pour entretien, qui se tiendra le mercredi 19 mars 2014, et qui émettra un avis favorable ou défavorable à leur candidature.

-ils procèdent obligatoirement à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF, pendant la période d'ouverture du serveur.

ATTENTION :

Une candidature sur ces postes nécessite à la fois, de renseigner la fiche de candidature et de saisir sur SIAM via I-PROF ce même vœu. Dans l'hypothèse où l'une ou l'autre seulement de ces conditions serait réalisée, la candidature ne pourrait être prise en compte.

En cas d'avis favorable, celui-ci est valable durant 3 ans, à savoir pour les mouvements 2014, 2015 et 2016; les intéressés sont donc dispensés d'entretien pour les 2 années suivantes. L'avis favorable attribué aux candidats pour le mouvement 2013 est également valable durant trois ans (2013, 2014, 2015).

2) CALENDRIER DES OPERATIONS

-**Lundi 24 février** : date limite de retour des candidatures par la voie hiérarchique au SCPE.

-**Mercredi 19 mars** : commission départementale - entretien.

-**Début avril 2013** : résultats de la commission.

Pour le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
D.S.D.E.N de l'Hérault
la Secrétaire générale
Adjointe au secrétaire général d'académie
chargée du département de l'Hérault

Martine BOLUX

ACADEMIE DE MONTPELLIER
RECTORAT
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE COMMUN DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

FICHE DE CANDIDATURE
Pour la classe de scolarisation des enfants de moins de trois ans

à transmettre au Rectorat – SCPE 1^{er} Degré -
pour le 24 février 2014, délai impératif

NOM – Prénom :
Date de naissance :
Note pédagogique :

Adresse personnelle :
N° de téléphone :

Académie et affectation des trois dernières années scolaires (A préciser : la circonscription, école, niveau de classe) :

.....
.....
.....

ETUDES – DIPLOMES :

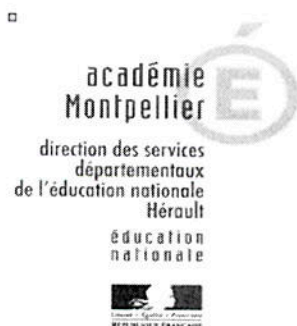
A, le.....

Signature du candidat

AVIS DE L'IEN DE CIRCONSCRIPTION

TRES FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

..... Signature de l'IEN



Fiche de poste : scolarisation des enfants de moins de 3 ans

**FONCTION PRINCIPALE
DU POSTE**

- Enseigner auprès d'enfants à besoin éducatif particulier en raison de leur âge
- Concevoir en équipe et mettre en œuvre un projet de liaison entre la classe de moins de trois ans et les structures d'accueil de la petite enfance

CADRE

Circulaire ministérielle scolarisation des enfants de moins de trois ans BOEN du 15 janvier 2013

REGLEMENTAIRE

**accueillir et scolariser des tout
petits dans une classe
spécifique, selon des
modalités adaptées**

- construire un premier rapport à l'école maternelle
- élaborer un emploi du temps et des contenus pédagogiques, prenant en compte les capacités, les besoins des jeunes enfants.
- Prioriser la maîtrise de la langue, le langage, comme une compétence transversale
- travailler sur la continuité pédagogique au sein du cycle 1, inscrire le projet d'accueil des tout petits dans le projet d'école.
- collaborer avec les partenaires du réseau petite enfance local : protection maternelle et infantile, crèche, assistante sociale, éducatrice jeune enfant...

Développer le partenariat avec les acteurs de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none">- accueillir les familles. Etablir un lien privilégié et de proximité entre l'école et la famille fondé sur la bienveillance, l'accueil, la volonté de faire participer les parents à des activités partagées sur le temps scolaire.- Développer une aide à la parentalité- participer aux réunions de pilotage de la classe.
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">-connaissance du développement du jeune enfant, de ses besoins particuliers- connaissance des programmes de l'école maternelle, expérience d'enseignement en école maternelle- Motivation et disponibilité- Volonté de s'inscrire dans un dispositif innovant- Capacité à établir et à enrichir la communication avec les familles, et leur participation au sein de la classe.
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à avoir une posture et une éthique en direction des familles dans leur diversité-Capacité à collaborer avec les partenaires de l'école, à s'inscrire et à mobiliser le réseau petite enfance local.

Localisation des postes "scolarisation des enfants de moins de 3 ans"

BEZIERS VILLE	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	BEZIERS maternelle Michelet
LODEVE	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	LODEVE maternelle Fleury
LUNEL	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	Lunel maternelle Arc en ciel
MONTPELLIER EST	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	Montpellier maternelle Prokofiev
MONTPELLIER NORD	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	E.M.PU INDIRA GANDHI
MONTPELLIER ST JEAN DE VEDAS	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	E.P.PU VICTOR SCHOELCHER
MONTPELLIER OUEST	Scolarisation des enfants de - de 3 ans	1	E.M.PU MARTIN LUTHER KING